

---

# Penser la co-existence des acteurs de la lutte contre la précarité énergétique

Adèle Sébert\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Centre Lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économiques - UMR 8019 – Université de Lille, Université du Littoral Côte d'Opale, Centre National de la Recherche Scientifique : UMR8019 – France

## Résumé

Depuis 10 ans maintenant, la précarité énergétique est reconnue comme un problème public faisant l'objet de mesures, politiques et recherches dédiés. Plus encore avec la Loi de Transition Énergétique relative à la Croissance Verte de 2015 -qui fait de la lutte contre la précarité énergétique un engagement affirmé de l'État aux côtés de la " maîtrise de la demande d'énergie ", du développement des énergies renouvelables, de la réduction des émissions de GES et des déchets ou encore du droit à l'énergie pour tous " sans coût excessif "-, il s'agit de tenir à la fois la question de la " satisfaction des besoins élémentaires " dans le cadre de l'énergie dans le logement et la question des effets engendrés par les conditions de cette satisfaction. Néanmoins, cela fait plus de 20 ans que des acteurs aux statuts et fins multiples agissent (via des aides d'urgence, des tarifs de l'énergie, des programmes d'aide aux travaux, des programmes de sensibilisation et de conseil sur les consommations d'énergie...) sur les conditions de satisfaction de ces besoins. Une telle " offre " de solutions est-elle par nécessité insaisissable parce qu'elle doit permettre d'attraper toutes les situations possibles des ménages ? L'impératif de transition énergétique ne fait-il " que " s'ajouter au reste ? Et faut-il pourtant en déduire qu'une si grande variété d'acteurs (et d'actions) n'a aucune conséquence sur les trajectoires des ménages, ménages qu'on peine par ailleurs à identifier ? Il nous semble qu'offrir une compréhension de la coordination de ces acteurs en matière de propositions de " solution " aux ménages, est un enjeu à un double niveau :

- (i) qualifier les relations entre État et " marché(s) " pour satisfaire les besoins en matière de consommations d'énergie pour les ménages,
- (ii) qualifier les trajectoires de ménages, là où l'on a tendance à dire que leurs situations sont

---

\*Intervenant

trop diverses

pour être ordonnées.

La présentation sera axée sur la nécessité de donner du sens à la co-existence de toutes les organisations qui, de près ou de loin, " luttent " contre la précarité énergétique plus que sur les trajectoires des ménages.

**Mots-Clés:** précarité énergétique, besoins élémentaires, Loi sur la Transition Énergétique relative à la Croissance Verte, formes de coordination